

## Rendre disponible l'offre locale et optimiser la logistique alimentaire

### Des flux à optimiser

Les flux entrants et sortants sont conséquents à l'échelle de la Normandie et également pour le territoire de la Métropole.

En effet, les flux logistiques de la Métropole sont largement impactés par la présence du Grand Port Maritime de Rouen, 1<sup>er</sup> port européen exportateur de céréales et 1<sup>er</sup> port mondial pour l'export de vins et spiritueux.

En matière de transport routier, ce sont **220 000 mouvements qui sont générés par semaine**. La commune de Rouen est, sans surprise, la plus génératrice de mouvements du fait notamment de ses entreprises tertiaires, commerces de gros (notamment avec le MIN de Rouen et ses 80 000 tonnes de produits frais par an) et commerces de détail.

Parmi ces 220 000 mouvements, l'alimentation ne pèse que pour **1%** des mouvements hebdomadaires totaux, toutes activités confondues. L'impact logistique de l'alimentation semble donc très limité dans le contexte métropolitain.

Ce sont les secteurs de la boulangerie-pâtisserie, des marchés et de l'alimentation générale qui pèsent le plus dans ce trafic avec une part de **64%**.

Pour autant, la Métropole a engagé, dans le cadre de sa compétence transport, un grand chantier portant sur la logistique dans son ensemble et pouvant impacter le secteur de l'alimentation.

## Les premières pistes d'actions identifiées

- Valoriser l'offre en produits locaux existante
- Mettre en place et soutenir des outils de sourcing efficaces et efficients pour développer l'offre en produits locaux
- Penser l'offre de proximité en fonction des pratiques d'achat et de circulation de la population (enjeu de praticité et liens avec la stratégie logistique de la Métropole)
- Travailler avec les opérateurs des métiers de bouche pour mieux valoriser les produits locaux bruts ou transformés
- Repenser la logistique urbaine avec des systèmes de déplacements alternatifs à la voiture
- Créer des espaces de livraison de proximité pour limiter les flux en centre-ville et rassembler les produits entrant sur le territoire

« Quelle stratégie  
alimentaire locale  
pour contribuer  
durablement au  
développement et  
à l'attractivité du  
territoire ? »



Prévus dans la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux sont une opportunité de co-construire une stratégie agricole et alimentaire de territoire en réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

**3 axes structurants** ont été fixés par la Métropole Rouen Normandie :

**Axe 1 Promouvoir des systèmes alimentaires, des habitudes de consommation et des pratiques agroalimentaires** qui contribuent à l'effort de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

**Axe 2 Développer des activités économiques pérennisées ou renouvelées** créant de la valeur et des emplois localement

**Axe 3 Promouvoir des pratiques agricoles et alimentaires** qui préservent l'environnement, les ressources non renouvelables (eau, sol, biodiversité) et la santé

Une mobilisation en **7 ateliers** pour :

- compléter le diagnostic alimentaire et la cartographie des acteurs ;
- élaborer un plan d'actions pré-opérationnel constituant une base de travail bien aboutie pour la suite du travail ;
- mobiliser les acteurs du territoire et identifier des relais d'actions pour la mise en œuvre.